

*Allocution du Professeur Salim Daccache s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth et sa Vision 2025

À l'occasion de la fête patronale de l'Université Saint-Joseph

Le lundi 19 mars 2018

À l'amphithéâtre Jean Ducruet s.j.

Campus des sciences et technologies – Mar Roukoz

Son Excellence Monsieur le Président de la République le Général Michel Aoun,
représenté par Son Excellence Monsieur le ministre Salim Jreissati,
Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur
Nabih Berri, représenté par Son Excellence Monsieur le député Bassem El
Chabb,
et Son Excellence Monsieur le Président du Conseil des ministres Monsieur Saad
Hariri, représenté par Son Excellence Monsieur le député Bassem El Chabb,
Son Excellence Monsieur le Président Michel Sleiman,
Son Eminence le Cardinal Mar Béchara Boutros Al Raï, Patriarche d'Antioche et
de tout l'Orient, représenté par Son Excellence Monseigneur Paul Sayah,
Protosyncelle Patriarcal maronite,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Messieurs les Présidents des autorités judiciaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres et des associations
professionnelles,
Messieurs les représentants de l'Armée libanaise, des Forces de sécurité
intérieure et de la Sûreté générale,
Mesdames et Messieurs les Recteurs et les Présidents d'universités,
Messieurs les Présidents des organismes socio-économiques,
Révérend Père Supérieur provincial de la Compagnie de Jésus au Proche-Orient
et au Maghreb,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil stratégique de l'Université,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Université,
Mesdames et Messieurs les présidents et représentants de la Fédération et des
Associations d'anciens étudiants,
Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel des Services généraux,
Mesdames et Messieurs les Enseignants et enseignantes,

Mesdames et Messieurs les étudiantes et les étudiants,

Chers Amis,

(Introduction)

1. C'est un devoir du cœur et de l'esprit de vous souhaiter la bienvenue, à vous toutes et tous, en cette 143^{ème} fête de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, fête patronale de notre Université qui se tient dans un Liban plongé dans la fièvre électorale, soucieux d'accomplir son devoir démocratique malgré les difficultés de tous genres. Je ne peux que souhaiter une franche réussite à nos gouvernants, au Président de la République, à son chef de gouvernement et au Président de la Chambre dans leurs tâches respectives et dans la nécessité de porter notre pays et ses citoyens vers le bien-être, vers plus de lumière et moins d'obscurité, des services publics plus productifs et une circulation plus fluide et sécurisée sur nos routes. Cela n'empêche pas l'Université de continuer sa quête d'une culture académique mise au service de la nation.

2. C'est dans ce contexte que l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, en partenariat avec l'Institut français de Beyrouth a le plaisir ce soir d'accueillir parmi nous une délégation de douze membres du Collège de France, un partenaire privilégié pour nous depuis plus de 12 ans maintenant. Monsieur l'Ambassadeur de France, votre présence nous honore ce soir pour accueillir ensemble les douze apôtres venus à l'occasion de notre fête de l'Université nous dispenser le meilleur de leur savoir par un programme de conférences organisé pour l'occasion.

Faut-il rappeler que le Collège de France est une institution unique en France et sans équivalent à l'étranger ?

Né au 16^e siècle, quand le roi François I^{er} décide de nommer des « Lecteurs royaux » pour enseigner des disciplines qui n'étaient pas encore admises à l'Université, il est aujourd'hui très présent sur la toile, avec notamment plus de

dix mille vidéos et audio disponibles en ligne. Le Collège, ce sont aussi 48 professeurs et 51 chaires dotées de 62 laboratoires et travaillant avec plusieurs centaines de chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs. Voué à la recherche fondamentale, il possède cette caractéristique singulière d'enseigner « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts », des mathématiques à l'étude des grandes civilisations en passant par la physique, la chimie, la biologie et la médecine, la philosophie et la littérature, les sciences sociales et l'économie, la préhistoire, l'archéologie et l'histoire... Selon le philosophe Maurice Merleau-Ponty, « *ce que le Collège de France, depuis sa fondation, est chargé de donner à ses auditeurs, ce ne sont pas des vérités acquises, c'est l'idée d'une recherche culturelle libre* ».

La première convention entre le Collège et l'USJ a été signée en avril 2006 ; elle reçoit le soutien de l'Ambassade de France à travers une convention spécifique signée la même année. Depuis lors, le professeur Henry Laurens, titulaire de la chaire d'Histoire contemporaine du monde arabe au Collège et grand ami de l'Université et du Liban, a dispensé chaque année une partie de ses enseignements du Collège à l'USJ. En mars 2009, à l'occasion de la visite à l'USJ de l'Administrateur du Collège, le Pr. Pierre Corvol, la reconduction de la convention entre le Collège et l'USJ se double de « la création d'une chaire d'accueil des professeurs du Collège à l'USJ » afin de « favoriser les enseignements des professeurs du Collège de France au Liban, en faveur des étudiants et des enseignants de l'USJ... ainsi que de tous les Libanais intéressés ».

Ce sont plus de 20 missions de professeurs du Collège de France à l'Université qui ont eu lieu depuis pour favoriser le rayonnement de la francophonie. Le renouvellement de la convention entre le Collège et l'USJ en 2016 a été l'occasion d'y intégrer une clause sur l'invitation au Collège de professeurs de l'USJ et la mobilité de ses jeunes chercheurs vers le Collège. En décembre dernier, l'Université Saint-Joseph a réuni son Conseil stratégique au Collège même, signe de la pérennité de notre coopération.

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation du Collège et nous vous invitons à la série de conférences, tables rondes et séminaires qui auront lieu demain et

après-demain dans l'un ou l'autre des campus de l'Université ou dans l'espace culturel français, car l'Ambassade de France au Liban est, dans ce cas comme dans de si nombreux domaines, notre partenaire privilégié.

Comment ne pas rappeler que le Collège de France, appelé le Collège Royal au début de son histoire, accueille au XVII^e siècle les savants maronites Gabriel Sionite et Abraham Echellensis et d'autres, formés par les Jésuites au Collège maronite de Rome et ce, pour enseigner l'arabe et les langues orientales. Ce furent des traducteurs chevronnés qui ont fait honneur à leur pays, le Mont Liban ; ainsi le Collège de France garde dans ses murs un parfum libanais qui demeure vivace jusqu'à nos jours.

3. Notre vision d'avenir jusqu'au 150^e anniversaire de la fondation

En donnant le titre « L'Université Saint-Joseph de Beyrouth et sa Vision 2025 », à notre rencontre d'aujourd'hui, notre objectif est de souligner que notre Université marche allègrement vers le jubilé de jeunesse de ses 150 ans puisqu'elle a été officiellement fondée en 1875. Il est légitime pour une institution qui a été à l'avant de tous les combats de notre nation, et elle l'est toujours, de penser à son avenir et d'associer la célébration de cet anniversaire à une vision de ce que nous voulons que notre université soit en l'an 2025. Nous avons déjà élaboré cette vision en conseils et en petits groupes, certains éléments de son contenu sont déjà mis en œuvre depuis 2015 et même avant. Cette vision deviendra une réalité dans la mesure où chaque membre de notre communauté se sentira concerné, adhèrera à cette vision et mettra la main à la pâte.

4. La vision de Saint Joseph dans ses trois songes

Dans notre souci de réaliser cette vision, tournons-nous vers Saint Joseph, patron de notre Université, en ce jour de sa fête afin de solliciter son aide, lui qui fut le charpentier sage et avisé, père de la Sainte Famille. Rappelons-nous ses

trois songes relatés dans l'Évangile selon Saint-Mathieu⁽¹⁾ : ils nous indiquent que Joseph était guidé par l'ange de Dieu pour avoir une bonne vision de sa mission de prise en charge du Verbe de Dieu. Nous aussi, par l'intercession de Saint Joseph et en le prenant comme modèle, nous demandons la grâce de vivre le bon rêve par lequel nous aurons la bonne inspiration pour aimer jusqu'au bout ce que l'on fait et avoir aussi la juste vision de l'avenir de notre Université. Mon allocution, après cette longue introduction, se fera en quatre parties :

1. Un regard historique sur la vision de nos fondateurs.
2. Le point de vue des refondateurs de 1975.
3. Les grands thèmes de la vision 2025.
4. les deux menaces sur l'Enseignement supérieur libanais : le manque d'emplois et les dysfonctionnements du système universitaire libanais.

1^{ère} Partie : la vision de nos fondateurs : une lecture d'un texte du Jésuite Fernand de LANVERSIN.

En fouillant dans les archives de l'Université, j'ai trouvé, après une longue recherche, « une petite histoire » de la fondation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth dans le livre d'Or publié à l'occasion des 75 ans de la Faculté de théologie et de philosophie de l'Université⁽²⁾. Son auteur, le P. Fernand de LANVERSIN, a été bien connu durant les années 1950 des Anciens diplômés de la Faculté de théologie comme le regretté patriarche Antoine KHOREICHE, le patriarche Nasrallah SFEIR, les regrettés Messesseurs Michel DOUMIT, l'un de théologiens les plus cotés de l'Église maronite, Ignace ZIADÉ et tant d'autres évêques et prêtres des églises orientales. Le P. de LANVERSIN enseignait la dogmatique et il avait contribué à la formation de générations de théologiens et prêtres des Églises orientales. De ce texte signé par de Lanversin, je retiens les cinq leçons suivantes :

La première est un appel au ressourcement : Le P. de LANVERSIN nous dit, au début de son texte, qu'il a été sollicité pour écrire cette leçon d'histoire de

1) Mt, 1, 16-25.

2) Université Saint-Joseph, Faculté de Théologie, 1881-1956, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1956.

l'Université, ce qui lui a permis de revenir aux documents et textes relatant la fondation de l'Université, et souvent la fondation de ses différentes institutions. En même temps, il lui semblait que cet exercice de relecture était pour lui une sorte de ressourcement : (je le cite) « *On aime parler aujourd'hui de 'ressourcement'. Si le mot est nouveau, l'idée est ancienne, qui invite à remonter à la source d'un mouvement, d'une institution, pour y retrouver en sa fraîcheur première le sens de l'œuvre, son vrai caractère avec son jaillissement prometteur* ». Aujourd'hui comme hier nous sommes invités au ressourcement en remontant au passé chargé de sens afin de renouveler le sens de notre mission d'université, ce que les trois derniers supérieurs généraux de la Compagnie de Jésus n'ont cessé de nous rappeler. Le P. Arturo Sosa, supérieur actuel, dans un récent message envoyé à l'université IberoAmericana lors de son 75^{ème} anniversaire n'hésite pas à demander aux universités de réformer leurs structures (je le cite) : « *il ne faut pas se poser la question si nos structures sont bonnes, mais la bonne question est si elles sont en train de s'améliorer pour un meilleur service de leur mission académique et sociale* »⁽³⁾. La deuxième leçon est formulée par de Lanversin lorsqu'il ajoute (je le cite) : « *Remontons donc à la source - on dirait mieux : à l'œuf primitif, car durant 35 ans notre Université s'y cache avant l'éclosion de février 1881, dont nous fêtons l'anniversaire* »⁽⁴⁾. En fait, de LANVERSIN renvoie la fondation de l'Université non pas à 1875 ou à 1881 lorsque le Saint-Siège lui confère la qualité d'Université catholique, mais au 19 mars 1846 lorsque le Séminaire Oriental Saint François Xavier, patron des missions, fut érigé à Ghazir comme premier institut de formation universitaire du clergé des Églises orientales. À ce stade-là, et si nous acceptons l'hypothèse de notre théologien devenu historien, nous fêtons aujourd'hui les 172 ans de la fondation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et non les 144 ans. Ainsi si nous retenons la date du 19 mars 1846 comme date de fondation à Ghazir, notre université serait plus ancienne de 20 ans que l'Université Américaine de Beyrouth qui a fêté l'année dernière son 150^{ème} anniversaire.

3) Message du 12 mars 2018 à l'occasion des 75 ans de l'Université IberoAmericana.

4) Livre d'Or, op.cit. p. 12.

De LANVERSIN nous donne une troisième leçon : les pères fondateurs de l'USJ ont des noms, ce sont les PP. Benoît PLANCHET et Louis CANUTI, l'italien à Ghazir, les PP. François Xavier GAUTRELET, Ambroise MONNOT, François Xavier PAILLOUX, l'architecte constructeur et Rémi NORMAND à Beyrouth⁽⁵⁾. Le P Louis JALABERT, un prédécesseur des années 1900, dira dans une de ses lettres : « *C'est au P. GAUTRELET⁽⁶⁾, un homme de Dieu, que revient l'honneur d'avoir entrevu le premier que Beyrouth devait devenir le centre de la mission. La sagesse d'un vieillard pouvait bien prévoir, mais seules les épaules d'un homme jeune seraient de force à porter la charge écrasante d'un établissement nouveau. Cet homme fut le P. Ambroise MONNOT* ». De même, l'auteur fait évidemment l'éloge des deux Facultés pontificales de théologie et de philosophie dont la mission est la formation du clergé catholique oriental à l'excellence religieuse et spirituelle, sachant que c'est en théologie que fut décerné le premier doctorat au Liban par l'Université naissante. De LANVERSIN utilise une formule stylistique bien hardie pour annoncer que l'USJ ce ne sera pas seulement la théologie et la philosophie. (Je le cite :) « *L'Université Saint-Joseph est née : elle a ses Facultés de Théologie et de Philosophie. C'est l'essentiel ; mais c'est peu pour une Université. La suite ne va pas tarder* »⁽⁷⁾. La concrétisation de cette vision sera l'installation de la Faculté de médecine qui est la résultante de cette étonnante union sacrée des Jésuites avec la France anticléricale : (je le cite) : « *L'anticléricisme n'était pas pour Léon GAMBETTA article d'exportation ; il accepte donc en Syrie le concours de ces Jésuites qu'il disperse en France et auxquels il interdit l'enseignement* ». La suite ce sera la Faculté orientale en 1902, qui a réuni une longue liste d'éminents Jésuites qui se sont illustrés dans le domaine des études des langues sémitiques, des études arabes, de l'archéologie de la paléontologie, de l'histoire, de la philosophie et des langues anciennes avec deux publications phares, la revue *al Machriq* et la revue *Mélanges de l'Université Saint Joseph de Beyrouth*. En 1913, les deux Écoles de droit et des ingénieurs voient le jour en association avec la Ville de Lyon. Quant à l'Hôtel-Dieu de

5) Un recoupement de plusieurs informations de divers documents donne cette série de noms. Cf. Henri Jalabert, notices de ces pères, op. cit.

6) Cf. Notice dans Henri Jalabert, op. cit.

7) Livre d'Or, p. 15.

France, sa construction sera stoppée par la guerre de 1914-1918. Ce partenariat avec la France continua et continue, passant par des moments difficiles, mais le résultat est tangible : l'USJ demeure et demeurera un porte-parole de qualité de la francophonie dans cette région du monde.

La quatrième leçon du père de LANVERSIN résume comme suit cette période pour souligner la vision qui sous-tendait la création de l'Université (je le cite): *« Il était nécessaire de rappeler ce que (la fondation de l'Université) a coûté et l'immense dette de reconnaissance que nous avons à la Divine Providence d'abord, qui a si merveilleusement ménagé le concours des hommes et des circonstances, mais aussi à tous ceux qui l'ont préparée puis développée : (des) Supérieurs aux larges vues d'avenir, (des) bâtisseurs audacieux et tenaces, (des) bienfaiteurs magnifiques et plus encore la foule anonyme des donateurs jetant généreusement dans l'œuvre souvent plus que leur superflu. Par-là, comme par la diversité de ses rites, par les professeurs venus de divers horizons elle s'affirmait œuvre essentiellement catholique »*⁽⁸⁾.

La cinquième et dernière leçon relève les caractéristiques principales qui ont imprimé, selon de LANVERSIN, la vision des fondateurs, ainsi que celle de leurs successeurs : la première est le souci de promouvoir la diversité en commençant par la large famille des catholiques orientaux et ce, contrairement à certains auteurs⁽⁹⁾ qui ont voulu faire croire que l'Université ne fut créée que pour les maronites, cette diversité s'étendant ensuite aux non catholiques puis aux non chrétiens ce qui fut rapidement la réalité dans la Faculté de médecine et dans l'ensemble de l'Université. La deuxième caractéristique, fruit de cette vision, concerne le statut de l'Université par rapport à l'Église et à l'État (je le cite) : *« l'USJ) est un magnifique exemple de ce qu'est dans l'Église et dans l'État une Université : non pas simple rouage, ni même département d'État (...), mais organisme autonome, quoique non indépendant, sur lequel l'Église a charge de direction et l'État droit de regard. C'est ainsi que l'ont compris dans tous les pays d'Europe (pour ne pas parler des pays d'Islam) (...). L'autonomie est aujourd'hui*

8) Cf. Livre d'Or, p. 15.

9) Raphaël Herzstein, Les pères jésuites et les Maronites du Mont Liban : l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Histoire et missions chrétiennes, 2009/1 (n°9).

encore le statut des grandes universités anglaises »⁽¹⁰⁾. La troisième caractéristique de cette vision concerne la finalité des études supérieures dans la mission de notre Université ne peut être simplement utilitaire ou en fonction d'un emploi qui rapporte. Notre auteur la définit comme suit (je le cite) : « *Alors que Finances, Industrie, Travaux Publics sont de simples moyens en vue du bien commun temporel, fin propre de l'État, les Etudes supérieures (...) sont, non pas simple moyen, mais fin véritable. Subordonnée sans doute à la fin dernière, mais digne d'être cherchée et poursuivie pour elle-même.* » Cette vision de la finalité des études supérieures recherchant la formation d'une personnalité humaine harmonieuse est la même qui nous habite de nos jours, même si le diplômé doit maîtriser les compétences professionnelles nécessaires pour pratiquer un métier. Enfin, ces intuitions visionnaires de notre théologien se rattachent à un principe de fonctionnalité dans la mesure où l'Université a pour mission d'œuvrer pour le relèvement d'une nation après deux guerres successives et pour la renaissance des études supérieures dans le domaine de l'orientalisme.

2^{ème} partie : 1975 un nouveau départ, une nouvelle vision : Jean DUCRUET et Peter Hans KOLVENBACH

Des visionnaires réalistes qui savent lire les signes du temps, l'Université n'en a jamais manqué. En 1975, l'Université était menacée dans son existence même, certains cherchant à suspendre ses activités. La situation de crise dans laquelle elle était plongée trouva des personnalités, appuyées par la Compagnie de Jésus elle-même, pour la relever et cadrer de nouveau son avenir. L'un des maîtres de cette entreprise de sauvetage fut notre cher et regretté prédécesseur, le recteur Jean DUCRUET, ce visionnaire qui a conduit l'Université vers une stabilité qui lui permet de s'acquitter aujourd'hui de sa mission académique et sociale. Pour lui, (je le cite) « *l'Université est surtout libanaise en raison du fait qu'elle a toujours œuvré pour un Liban ayant sa propre identité et en raison du rôle exceptionnel qu'elle a joué dans la formation des hommes qui ont fait le Liban. Peut-être qu'elle a pu tenir ce rôle parce qu'elle n'est ni maronite, ni grecque, ni*

10) Idem, p. 16.

sunnite, ni chiite, et qu'elle est simplement libanaise⁽¹¹⁾». C'est cette liberté qui lui a permis de rester présente sur l'ensemble du territoire libanais et d'être reconnue par tous, chose qu'elle devra préserver malgré toutes les tentations de repli sur soi. DUCRUET ajoute, dans le même texte, que la tâche principale de l'Université est la formation intellectuelle de ses étudiants, même si l'Université doit être porteuse de valeurs morales qui ne s'acquièrent pas comme des connaissances de littérature ou de chimie, mais à travers des actes et des attitudes. Dans cet ordre d'idées, il fait remarquer la plus-value substantielle que l'USJ apporte à chaque étudiant (je le cite) : « *pendant quatre ou cinq ans de sa vie, l'Université le fait vivre dans un milieu où il ne doit pas son succès à des recommandations ou à son appartenance communautaire mais à son travail et à sa valeur personnelle, un milieu où il est respecté pour lui-même et pas en raison de sa fortune, de sa famille ou des protecteurs ; (dans un milieu) où il respecte les autres le cas échéant en les acceptant différents*⁽¹²⁾ ». Sur la place des laïcs dans les postes de responsabilité, le Père DUCRUET précise (je le cite) : « *si le recteur doit être jésuite d'après le texte de la Charte, tous les autres postes sont ouverts aux laïcs. La place faite aux laïcs n'est pas le simple résultat d'un choix de sécularisation qui serait dû à la pénurie de Jésuites, même si cette pénurie existe. C'est d'abord une donnée d'histoire. Seules la Faculté de théologie et la Faculté orientale en 1902 ont été des fondations totalement jésuites, tandis que les autres ou bien de fondation laïque ou bien un mixage entre Jésuites et laïcs*⁽¹³⁾ ». Dans ce sens, DUCRUET n'oublie pas de souligner que l'USJ assure sa tâche d'enseignement et de recherche dans la perspective chrétienne qui fut la sienne dès sa fondation (je le cite) : « *cela ne l'a jamais gênée dans son accueil des membres de toutes les communautés libanaises dont la pluralité est une des caractéristiques de la société libanaise. L'acceptation de la pluralité même dans le domaine de la foi religieuse c'est l'acceptation de la différence* »⁽¹⁴⁾. Mais cette vision n'oublie-t-elle pas le rôle de la politique et des politiciens libanais dans la

11) Jean Ducruet, *l'Université et la Cité*, Université Saint Joseph de Beyrouth, 1995, p. 293-294.

12) Idem, p. 297.

13) Idem, p. 298.

14) Idem, p. 298

manipulation de la religion et du confessionnalisme lui-même pour leurs propres intérêts ?

Le regretté Père Peter Hans KOLVENBACH, provincial à l'époque, complétera les éléments de cette vision élaborée en 1975, lors d'un long entretien qu'il nous a accordé peu avant son décès⁽¹⁵⁾. Trois idées forces se dégagent de l'analyse qu'il fait des péripéties qui ont conduit à la mise en place d'une gouvernance de l'Université inspirée par le modèle universitaire occidental : la première consiste en ce que « *la Charte (votée en 1975) est le texte de base dont découle toute l'organisation ainsi que l'esprit qui doit régir l'institution USJ dans son ensemble* ». Cette Charte répond à la question : Qui êtes-vous ? Quelle est votre identité ? La Charte, dans le contexte de l'époque d'un Liban tiraillé entre Orient et Occident, a essayé intelligemment de répondre à la question, en mettant l'accent sur « *un Liban de la convivialité et ouvert culturellement* » et dont l'USJ se voulait le modèle et l'inspiratrice. La deuxième idée met l'accent sur le troisième chapitre de la Charte qui donne un pouvoir de tutelle à la Compagnie vis à vis de l'Université (je le cite) : « *sans ce troisième chapitre, il n'y a pas d'Université Saint Joseph de Beyrouth. Cela donne, dans les limites du texte et dans des domaines précis, un pouvoir de tutelle à la Compagnie de Jésus : veiller aux objectifs de la mission et à la fidélité aux valeurs, et c'était voulu. Lorsque cela touche le but pour lequel l'Université a été établie, le provincial peut et doit intervenir, comme par exemple si un médecin ou un enseignant fait l'éloge de l'avortement. Mais la Compagnie ne peut intervenir dans les détails de la gouvernance et il faut se situer à ce niveau-là. Elle mettait désormais sa confiance dans l'assemblée constituante composée de Jésuites et de laïcs et qui deviendra le Conseil de l'Université* ». La troisième idée vient du fait que la Charte répondait à un double défi formulé comme suit par KOLVENBACH : ne pas faire perdre à l'Université son intuition de fondation et de mission telle que la Compagnie l'a élaborée et ne pas toucher à l'autonomie de sa gouvernance administrative et académique. KOLVENBACH ajoute : « *Pour DUCRUET, ce que je comprends tout à fait, on ne peut parler de participation interne et de prise de responsabilité*

15) L'entretien eut lieu le 7 juillet 2016.

des laïcs sans le principe d'autonomie. L'autonomie par rapport à la Compagnie est un facteur essentiel de promotion et de participation ». Toutefois « *le texte de la Charte est suffisamment général qu'il faudra l'interpréter dans un sens minimal ou maximal* » mais encore dans le double sens de respect de l'intuition de la mission et de la fidélité à celle-ci qui vient de la Compagnie et de l'autonomie propre aux universités. C'est dans cet esprit que la gouvernance de notre Université verra prochainement l'installation d'un Haut Conseil reprenant l'idée américaine d'un Board of Trustees pour mieux équilibrer les pouvoirs à l'intérieur de l'Université mais aussi pour soutenir son développement et son attachement aux valeurs de la francophonie et à la tradition pédagogique de la Compagnie de Jésus.

3^{ème} partie : Notre vision 2025, à la rencontre des 150 ans de l'USJ.

Venons-en à l'aujourd'hui et au lendemain de notre Université. Celle-ci comme nous l'avons constaté est le produit d'un rêve longtemps mûri par les Fondateurs jésuites depuis 1845. Leur vision était de former des leaders de transformation sociale et nationale, munis de valeurs de probité et d'excellence, dans des disciplines civiles et religieuses. Les refondateurs de 1975 ont renouvelé la mission et la vision dans la Charte, cherchant à construire la cohésion et la pérennité des institutions de l'Université sur des valeurs qui allient l'unité à la participation, l'authenticité à la modernité, la technicité et le professionnalisme à la culture profondément croyante et humaniste. Un document de 2002, élaboré sous le mandat du P. Sélim ABOU, actualisait la vision de l'Université pour les années 2002 à 2010 en 7 points mettant l'accent sur l'excellence des diplômes, son rayonnement libanais et régional, la maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, la préparation des étudiants à l'emploi, l'ouverture à de nouveaux programmes et un engagement pour les valeurs de liberté et de citoyenneté⁽¹⁶⁾.

Aujourd'hui, dans la perspective de la célébration des 150 ans en 2025, confrontée à de multiples défis propres ainsi qu'aux défis environnants,

16) Document publié en 2002 par une commission ad hoc qui avait proposé deux importantes réformes : l'adoption du processus de Bologne et l'introduction de l'anglais comme exigence d'obtention par tout étudiant du diplôme de licence ou de master.

l'Université, comme communauté académique, regroupant Jésuites et laïcs, renouvelle sa vision. Se situant dans la continuité des intuitions des fondateurs, elle maintient les mêmes piliers de sa mission, privilégiant pour l'avenir l'idée d'une Université visant l'excellence de la formation par l'acquisition des compétences et des profils de sortie dans le souci de délivrer un bon passeport d'employabilité de nos diplômés, et par une pertinence de la recherche fondamentale et appliquée, au Liban et au Proche-Orient, et un service de la société, surtout souffrante, mal aimée et inquiète pour l'avenir de ses enfants, sachant que l'autre service à assurer est celui de l'éducation à la citoyenneté. Elle cherche à promouvoir chez les étudiants les compétences du savoir être fondé sur l'humanisme formateur qui reconnaît le pluralisme religieux, culturel et social, l'un des piliers de la francophonie, mais qui cherche à développer une gestion démocratique de ce pluralisme dans l'optique d'une convergence et d'une harmonie. Nous savons que l'éclatement de l'État met en évidence les identités politiques et les appartenances religieuses et confessionnelles de telle manière que le citoyen devienne le citoyen de ses appartenances au lieu de devenir le citoyen de l'État. Notre pays ne peut plus vivre de passions identitaires qui deviennent des passions sacrées. De même elle entend développer l'idée de l'Université carrefour qui se présente comme interface culturelle et interreligieuse, nationale, régionale et internationale, et qui se veut, à travers le pluralisme de ses étudiants, de son corps enseignant et administratif, et de ses Anciens étudiants, un espace de débat et de réconciliation des Libanais et au-delà. Cette vision, je la développe dans les six considérations suivantes :

En premier lieu, nous ne construirons pas l'avenir si notre communauté universitaire n'a pas un même esprit et une même âme. Cette quête de raviver l'esprit ne se fait pas sans une œuvre de réconcilier l'esprit avec l'institution, cela ne pouvant être réalisé par une exhortation ou un engagement marginal mais par l'action sur soi-même de chaque membre de la communauté, de l'ensemble de la communauté, académique et hospitalière. Cette âme n'est point une allégeance à une quelconque idéologie mais un attachement continu, renouvelé et pratique à l'esprit et à la lettre de notre Charte, c'est-à-dire aux valeurs de probité, d'honnêteté intellectuelle, de respect mutuel des différences,

de la recherche de la vérité dans l'engagement et le respect de chacun pour ses convictions, ainsi qu'aux valeurs d'innovation et de créativité, de solidarité et de participation des uns et des autres à la même tâche, celle de construire l'humain en nous et entre nous. C'est un esprit qui nous confirme, dans la conviction, que notre université demeure une référence d'excellence en matière de formation universitaire. En reprenant le mot « ressourcement » adopté par de LANVERSIN, il sera normal d'offrir des formations qui renforcent l'attachement aux valeurs prônées par l'Université et à l'institution chez les maîtres, le personnel administratif et les étudiants. Si cette formation met l'action sur le développement de soi et de la carrière professionnelle, elle réussira réellement lorsqu'elle dépasse l'individuel pour se soucier de la construction de la communauté et la réussite de sa mission. C'est de cette manière que le sentiment d'appartenance des enseignants et des étudiants à leur *Alma Mater* se développera comme gage de survie de la communauté universitaire et de sa mission.

En deuxième lieu, la Culture Qualité et d'Assurance Qualité, déjà adoptée comme exigence interne, et renforcée par les bonnes pratiques de la pédagogie universitaire et du fonctionnement administratif, devra aboutir - espérons en novembre prochain - à l'accréditation européenne de douze niveaux et standards de la mission et des activités de l'institution. Je pense qu'il y a une prise de conscience de l'ensemble de notre corps professoral que la qualité, depuis Aristote jusqu'à nos jours, n'est pas un accident ou quelque chose de marginal. Elle est au cœur même de la vitalité de la mission et de l'âme de l'Université. Toujours au service de l'excellence, notre université ne cesse de revoir et de consolider ses programmes académiques. La révision de nos programmes est et sera associée à une meilleure identification de nouveaux programmes correspondant à de réels besoins et à une meilleure prise en compte d'un marché de l'emploi en pleine et continuelle mutation, dans la mesure où 40 à 50 pour cent des métiers d'aujourd'hui, d'après les experts, disparaîtront d'ici une vingtaine d'années. L'un des grands experts de l'Université disait : « des programmes académiques qui ne fonctionnent plus c'est de l'anti-qualité ». Le numérique est et sera un grand chantier en construction et en reconstruction

dans notre université, dans ses deux dominantes comme outil au service de l'enseignement et de la recherche et comme plateforme au service de l'administration, prévoyant des investissements notables dans ce domaine. Parmi les projets d'avenir que je proposerai à nos conseils, il y a la création d'une Faculté ou Institut des Beaux-Arts qui regroupera des disciplines nouvelles ou existantes comme l'architecture, l'audiovisuel, la musique, le dessin graphique, le modélisme et le stylisme. Dans cette même lignée, le renforcement du numérique et de ses dérivés devra retenir de plus en plus notre attention afin de peser dans la production de ce savoir au niveau de la région. Dans ce sens, malgré les difficultés, nous continuons à être présents et à développer notre centre d'études universitaires en Droit et traduction à Dubaï. Dans le prolongement de trois de nos facultés, l'ingénierie, la gestion et le management et la médecine, engagées dans une accréditation à coloration américaine, l'Université, en tant qu'institution, devra affronter ce défi d'accréditation afin de consolider sa position internationale à partir de Beyrouth.

En troisième lieu, nous n'oublions pas que notre formation transversale est celle du développement durable et des concepts de justice et de responsabilité sociale de l'étudiant et de tout membre de la communauté. Nous ne formons pas des robots programmés technologiquement pour le marché mais des hommes et des femmes « avec et pour les autres », d'après la déclaration du P. Kolvenbach. Ainsi l'accréditation ne sera pas seulement académique, elle sera aussi celle de la responsabilité sociale à l'invitation de la Fédération internationale des universités catholiques qui a récemment choisi l'USJ parmi dix universités catholiques dans le monde pour réaliser un modèle d'accréditation au niveau international. Cette même accréditation pourra se prolonger par ce que l'on appelle « l'examen des universités jésuites dans le monde » qui détermine si notre université respecte les standards pédagogiques et sociaux ignaciens. Pourquoi ne pas penser à ce que la formation humaine et sociale de l'étudiant figure ainsi dans l'e-portfolio de l'étudiant de manière institutionnelle par la mention, au moins une fois durant sa scolarité, de son engagement social et citoyen ?

En quatrième lieu, notre université a renouvelé son choix séculaire de développer la recherche de qualité, partie intégrante de notre formation, répondant notamment aux besoins nationaux et régionaux. Mais plus que cela, la recherche devra répondre à ce besoin d'analyser, de maîtriser l'approche critique, de réfléchir, de différencier entre raison instrumentale et raison axiologique. De nouvelles écoles doctorales couvrent aujourd'hui toutes les disciplines. Nous espérons ainsi augmenter le nombre de doctorants et promouvoir les publications, sachant que notre université a confirmé et ne cesse de conforter la place remarquable de l'enseignant-chercheur. Celui-ci saura comment intégrer l'étudiant dans la dynamique de sa recherche, parfaire ses approches pédagogiques, classiques et numériques, et comment devenir un promoteur de création des savoirs dans le sens de l'interdisciplinarité et de l'intégration des savoirs. Les défis dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée ne sont pas rares : il y a bien sûr le besoin de financement même si des pas positifs ont été faits avec le CNRS libanais. Toutefois, même si des axes de recherche ont été dessinés, il sera nécessaire de déterminer les thèmes à privilégier de par notre position à Beyrouth mais aussi en connexion avec l'international francophone et au-delà. Ainsi, dans les sciences, faire le choix de ce qui est profitable à l'agriculture et à l'industrie locales et régionales, dans les sciences juridiques et politiques ne pas hésiter à travailler le droit constitutionnel, le rapport de la religion à la politique et la formation de la citoyenneté, dans les sciences humaines et religieuses se pencher sur les fondements du dialogue interreligieux et les approches herméneutiques des textes sacrés, dans les sciences de l'ingénieur les effets de la technologie numérique sur les théories du savoir, dans les sciences économiques les problèmes de l'économie libanaise et régionale, dans les sciences humaines la question de la violence mais aussi l'évolution de nos sociétés et dans les sciences de la santé les questions de génétique et leur rôle néfaste dans la vie des familles, l'oncologie, l'addiction surtout aux matières dangereuses et les problèmes d'handicap sous toutes ses formes.

En cinquième lieu, un réel intérêt a été accordé au statut de l'étudiant ces dernières années car l'étudiant c'est notre raison d'être et nous voulons que notre université accorde plus de place à la vie étudiante et aux besoins des étudiants. Je pense qu'un réel pas positif a été réalisé car nous regardons de plus en plus les étudiants comme des adultes responsables. Dans les différents points abordés ou à aborder, l'étudiant est au centre de nos soucis. Pour l'avenir proche et à moyen terme, l'action envers l'étudiant se fera dans les directions suivantes : 1) valoriser la vie associative des amicales d'étudiants et élues par les étudiants, dans les campus mais entre les campus, qu'elle soit porteuse de projets de formation à la citoyenneté et que ce soit dans leur cahier de charge et de leur raison d'être ; dans ce contexte, une formation continue des responsables des amicales et des clubs à la gestion de leurs équipes est prévue ; De même, dans ce sens, le code informatique regardant les médias sociaux sera soumis à tout étudiant pour qu'il le pratique sur sa propre page et sur son contenu en s'engageant à ne plus en faire une page d'insulte à autrui. Les amendements apportés récemment à la loi électorale et appliqués à la rentrée prochaine cherchent à faire de cet exercice un comportement adulte mettant fin aux violences gratuites et à la haine partisane. 2) la formation à l'entrepreneuriat ne sera plus un choix parmi d'autres mais une formation quasi obligatoire pour tous car nous considérons nos étudiants comme des adultes autonomes, ce qui invite à privilégier la participation et la prise de responsabilité. Proches des étudiants, nous pouvons leur tenir un discours et leur offrir des pratiques qui invitent à l'exercice du respect l'insertion professionnelle en vue de l'emploi des jeunes, d'où notre intérêt à nous appuyer notre incubateur Berytech riche aujourd'hui d'une longue expérience et à promouvoir nos relations avec les entreprises. 3) donner à toute activité, surtout les activités sociales et humanitaires au service de l'autre, une valeur académique et institutionnelle intégré au portfolio de l'étudiant même si cette activité devra garder son caractère bénévole et gratuit.

En sixième lieu, au cœur de ce carrefour qu'est l'USJ, l'acte éducatif, fort de la tradition pédagogique jésuite et humaniste tel que Saint Ignace l'a appris lors

de sa formation à la Sorbonne au milieu du 16^{ème} siècle, portera sur la formation à la médiation du plus grand nombre d'acteurs de l'Université, personnel enseignant et non enseignant, étudiants et anciens étudiants. L'USJ développera sa mission nationale dans le sens d'un creuset de rencontre et de vivre ensemble, de réflexion éthique et humaniste, de laboratoire de démocratie et de participation au service de tous. Creuset, mais aussi lieu de recherches objectives pour le Liban et pour le monde arabe sur la gestion du pluralisme politique et de l'économie en un moment où des mutations profondes sont à encourager dans le monde arabe ; creuset qui confirme la mission de l'opération 7^e jour d'être au service du développement de la cité, surtout dans sa partie marginalisée et défavorisée, au service de la promotion de la femme et de l'enfant ; creuset qui se veut enfin un lieu d'accueil pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre notre Université mais n'en ont pas les moyens financiers.

Je termine cette série de composantes de la vision par la partie toujours sensationnelle qui concerne les infrastructures anciennes à rénover et les nouvelles à prévoir, toujours au service de la mission éducative de l'Université. Le rectorat a été récemment rénové ; d'autres chantiers sont en cours ou en projet, dont celui d'un « Espace Campus central » connecté par des passerelles ou des tunnels sur les 70.000 m² de la rue de Damas. Deux nouveaux campus y verront le jour, celui du terrain encore en friche du Musée qui accueillerait le Musée de l'art contemporain et classique libanais et celui de l'Economie et de la gestion dans le Jardin « Corm ». Les constructions nouvelles, comme la nouvelle Faculté de médecine et l'hôpital de simulation, ainsi que les rénovations des anciennes infrastructures, se feront dans l'optique d'une Université verte : création de parkings au campus médical et à Mar Roukoz, et renforcement de la production d'énergie solaire dans l'optique de l'Université verte. De même, nous comptons offrir à nos étudiants, surtout ceux du dehors du Grand Beyrouth, plus de cinq cent lits à prix compétitifs dans de nouveaux foyers, l'un pour les jeunes filles portant le nom d'Isabelle Tyan à Achrafieh et l'autre en cours de construction à Mar Roukoz. L'USJ assurera de même une meilleure visibilité de ses autres campus, notamment celui, historique, de la rue Huvelin et celui,

technologique, de Mar Roukoz, ainsi que des centres académiques à Zahlé, à Tripoli et à Saïda.

Afin de pouvoir réaliser ces différents objectifs d'excellence que je viens d'énumérer, afin de construire de nouvelles infrastructures et d'aider les milliers d'étudiants à accomplir leurs études, l'Université doit se donner les moyens de ses ambitions, ne pas avoir peur de frapper à la porte (dans le sens évangélique du terme) afin de collecter les fonds nécessaires. Je suis sûr que les *Alumni* de l'USJ, par leur fédération d'associations et les associations de chaque Faculté, continueront à être des partenaires proches et privilégiés pour réaliser ces projets mais aussi pour appuyer l'esprit de partenariat entre eux et travailler pour peser dans le passage du Liban vers un État des citoyens, égaux en droits mais aussi en devoirs.

Je n'oublie pas la grande institution de service de la santé qu'est l'Hôtel-Dieu de France, notre centre hospitalier universitaire, qui s'est engagé dans son propre projet 2020 de renouveau, de restauration et de construction de services performants. Je voudrais dire ici ma reconnaissance aux Sœurs des Saints-Cœurs qui mettent fin à leur présence comme communauté religieuse à l'hôpital depuis presque un siècle mais qui continuent à diriger le grand service de soins des 300 infirmières de l'institution ! Afin d'être au meilleur service de nos patients, nous œuvrons avec tous mais surtout avec le corps médical à la réforme de certains règlements qui devront s'aligner aux conditions d'accréditation de la Faculté de médecine. Le service des patients du Liban et de la région arabe, ainsi que la formation des compétences les plus avancées constituent une cause scientifique et humaniste essentielle, confiée par l'USJ à ce Centre Hospitalier représentant la médecine francophone dans son rayonnement fondé sur les compétences scientifiques les plus avancées et sur les valeurs de disponibilité et de protection de la dignité de chacun.

4^{ème} partie : l'excellence de nos diplômés et l'employabilité

Cette vision, où l'ancrer et comment la traduire en réalisations sinon dans ce Liban où nous formons nos étudiants pour des diplômes à valeur locale et universelle ? Mais notre pays demeure menacé par des dangers internes et externes : il est de plus en plus mal classé au regard de la transparence et de la corruption (le 136^e sur 176 pays) ainsi qu'au niveau économique et politique. C'est pourquoi la question que nous nous posons à nous-mêmes avant de la poser aux autres est cruciale : pourquoi diplômons-nous annuellement quelques 3000 étudiants, si nous savons qu'environ 50 pour cent d'entre eux prendront la route de l'émigration ? Est-ce normal, comme nous disent certains, non sans critique et cynisme, qu'une université comme l'USJ forme des étudiants à l'exportation, dont certains deviennent des bâtisseurs de nations et de multinationales, des créateurs d'emploi à l'étranger, au lieu de construire leur pays et ses entreprises ? Le départ des cerveaux libanais, est-ce un atout ou une vraie perte pour le pays ? La crise économique actuelle est-elle responsable du départ de nos diplômés vers d'autres cieux ? Faut-il adapter nos diplômes aux limites de l'économie libanaise ou continuer à former l'élite intellectuelle libanaise et donc des ressources humaines qui ont une valeur universelle ?

L'émigration n'est pas un fait nouveau pour le Liban qui a vu des vagues de départ de ses enfants, chrétiens et musulmans, vers d'autres pays pour s'y installer, parfois pour changer d'air, ou pour vivre dans un pays qui respecte ses citoyens ou bien tout simplement pour gagner son pain. Durant les années de guerre civile, plus d'un million d'habitants ont quitté le Liban pour ne plus rentrer dans leur coin de chèvre, comme dit le dicton. Parmi eux plus de cinquante pour cent étaient des enfants et des jeunes de moins de 24 ans. Il s'agit d'une perte sèche que ne compensera aucune loi électorale prenant en compte le vote des émigrés ou une recherche d'investisseurs anciennement libanais dans leur pays. Cette saignée ne cesse d'influencer négativement le recrutement dans nos universités prestigieuses ainsi que dans les établissements scolaires robustes. Plus de départs vers l'étranger pour s'y installer, moins d'élèves dans nos écoles et moins d'étudiants dans nos universités surtout que de bonnes universités ont vu le jour dans ces pays qui ont accueilli nos émigrés.

D'après les experts, l'émigration actuelle est associée à une crise économique de taille qui frappe tous les secteurs, de l'immobilier aux grandes surfaces, des vêtements au tourisme, des exportations agricoles et industrielles, sans parler de la crise des ordures qui n'a pas trouvé une vraie porte d'issue. Il y a heureusement les interventions de la Banque du Liban qui joue un rôle protecteur pour empêcher l'effondrement que certains ne cessent de prédire, mais qui aide encore, même avec des limitations, les étudiants universitaires en leur accordant des prêts à intérêt préférentiel.

Le diagnostic des spécialistes montre qu'à l'origine de la crise se trouve un manque d'investissements de créations d'emplois car le Liban n'est plus sûr du point de vue financier et économique. L'important de ce fait est la création de la valeur ajoutée au lieu de se satisfaire du commerce des biens. Ces spécialistes nous disent qu'une économie fondée sur les rentiers et un État versé dans le clientélisme n'incitent guère à investir dans le secteur de l'innovation ni même dans les secteurs traditionnels industriels et manufacturiers générateurs d'emplois. Le résultat est un taux de chômage en 2017 oscillant autour de 25%, mais atteignant 34% chez les moins de vingt-cinq ans, sachant que le taux de chômage chez les détenteurs libanais de diplômes a aujourd'hui dépassé les 30 pour cent, ce qui est la moyenne pour la région arabe alors que ce taux était de 10 à 12 pour cent en 2013. Je ne veux pas attribuer ces chiffres bien inquiétants pour nos universités seulement à la présence active et compétente de la main d'œuvre syrienne. La proportion d'étudiants demandeurs de bourses ou de prêts a augmenté de plus de 100 pour cent entre 2013 et 2017. Mais est-ce imaginable que les universités libanaises diplôment annuellement quelques 23 à 25 000 étudiants au moment où le pays n'arrive plus à offrir plus de 4 000 emplois à cette multitude ? Nous avons beau instaurer à l'USJ un service de l'emploi des diplômés et organiser un forum de l'emploi, mais que faire face à la pénurie et à la crise ? Il est vrai que la chute du prix du brut pétrolier, la menace de risque de guerres géopolitiques régionales et la diminution du transfert d'argent des émigrés ne font que déstabiliser notre économie ! Les limites de mon discours m'interdisent d'aller plus loin dans l'analyse, mais je tiens à souligner qu'il

faudra trouver rapidement une issue à une situation qui risque de se dégrader et de menacer les secteurs encore debout comme la santé et l'éducation. Michel Chiha, le théoricien de la formule libanaise, bien connu pour ses analyses économiques, prédisait l'échec du système politique libanais, au cas où le développement économique ne serait pas suivi d'une manière équitable pour tous. C'est lui qui avait dit que « l'excellence de l'enseignement universitaire, créateur de ressources humaines compétentes, était la porte du succès économique libanais »⁽¹⁷⁾. J'ai l'impression que tout cela est oublié au profit d'une politique économique qui cherche des appuis extérieurs sans lendemain. La solution viendra-t-elle de cette entreprise internationale de consultation appelée par le gouvernement libanais pour aider à réorganiser l'économie ? Comme si l'économie d'après-guerre libanaise souffrait d'un problème de diagnostic plutôt que d'une corruption rampante qui lubrifie les réseaux clientélistes sectaires, et de choix fiscaux et monétaires qui consacrent sa nature improductive et rentière au détriment des investissements dans l'économie réelle, sans parler des complications administratives et juridiques qui font fuir les meilleurs résistants. Allons à la cause pour trouver le bon remède au lieu d'administrer des solutions passagères qui ne règlent pas le problème du mal là où il le faut.

Et les dysfonctionnements du système universitaire ?

Nous voyons bien que l'origine du mal n'est point dans cette formation séculaire des élites intellectuelles libanaises assurée tant par l'AUB que par l'USJ depuis le milieu du 19^e siècle, mais plutôt dans les politiques économique et sociale qui n'atteignent jamais la hauteur des espoirs placés en elles et dans les politiciens et les chefs qui nous gouvernent. C'est dans ce contexte qu'un système universitaire ou plutôt parasitaire se développe depuis un certain temps dans une perspective commerciale et confessionnelle, en l'absence de législation exigeant une assurance qualité et surtout un comportement moral de ces institutions ! Ceci explique tel reportage télévisé sur une vente des diplômes aux enchères ou un autre sur une université naissante qui scolarise 930 étudiants

17)

d'un seul coup en première année de génie ! Ou une troisième qui importe des diplômes de doctorat de l'étranger et les met en vente chez elle ! N'est-ce pas l'intrusion de la politique qui est venue menacer un système universitaire historique qui a fait et fait la fierté des Libanais, « cette politique qui, d'après le sociologue Max Weber, n'a pas sa place dans la salle de cours d'une université » ! C'est pourquoi il devient nécessaire de renforcer l'Alliance des universités historiques libanaises et l'Université libanaise, alliance qui a commencé par la signature de l'accord entre les universités Américaine de Beyrouth et Saint-Joseph de Beyrouth pour donner l'exemple de ce que peuvent ensemble ces deux universités historiques qui ont contribué au façonnement du Liban d'aujourd'hui et par-delà défendre l'excellence du diplôme libanais.

Cette remarque sur les dysfonctionnements du système universitaire exige par ailleurs de réhabiliter l'État libanais, une tâche qui incombe à toute force politique qui croit dans la souveraineté du Liban comme nation et État. Nous savons que l'éclatement de l'État met en évidence les identités politiques et les appartenances religieuses et confessionnelles de telle manière que le citoyen devient le citoyen de ses appartenances au lieu de devenir le citoyen de l'État. Notre pays ne peut plus vivre de passions identitaires qui deviennent des passions sacrées. L'échec de la culture politique ou de la culture citoyenne faite de valeurs de solidarité, volonté de vivre-ensemble et d'alternance dans le pouvoir. Il nous faut sortir de la culture paroissiale à la culture citoyenne qui suppose un respect des droits et des devoirs pour tous. La corruption qui consiste à faire du public une chose privée ou chose d'un parti ou d'un courant est une concrétisation du patrimonialisme tel qu'il a été développé par Max Weber. Il nous faut privilégier la citoyenneté inclusive qui tient compte du pluralisme religieux et des revendications de l'individu. La méthode du croisement des savoirs, des regards et du droit est la bonne mesure pour assumer une bonne gestion du pluralisme. Le bon pluralisme, c'est celui qui est ordonné en vue de renforcer les liens sociaux sous le regard de l'État. En effet, dans l'espace public, les gens ne perdent pas leur identité. La force de cet espace est qu'il est capable d'accueillir chacun tel qu'il est dans sa confession et sa couleur, même s'il est sans religion. Notre université a toujours voulu être cet espace qui

devra s'élargir au niveau de l'ensemble libanais. Œuvrons aujourd'hui pour le rétablissement de cet espace de dialogue en vue de la construction de notre État.

Conclusion : un témoignage de ce qu'est l'USJ

Pour conclure, je reprendrai un témoignage donné par une vedette libanaise qui n'est pas un ancien de l'USJ mais bien connu du petit écran par les Libanais. Un témoignage qui nous est agréable pour autant qu'il nous fera réfléchir. Il parlait très récemment à nos diplômés du master de sécurité routière que nous menons avec la Fondation Renault internationale (je le cite) : « permettez-moi de vous féliciter chers Diplômés ; c'est une fierté pour moi d'être honoré ce soir par cette importante université qui résume ce qu'est le Liban des valeurs en ayant été choisi pour participer à la campagne des artistes ambassadeurs pour la sécurité routière ; c'est une fierté que je m'adresse à vous de ce pupitre éminent, celui de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth ; sachez que cette université n'est pas comme les autres ; elle a fait la différence par le fait d'être et d'avoir été depuis longtemps et elle l'est toujours au service de tout le Liban, le Liban de tous les citoyens, en dehors de tout esprit partisan, sectaire ou confessionnel, mais un esprit acquis à la citoyenneté libanaise et au service de notre pays avec un grand cœur et un large esprit ! En vous félicitant d'être diplômés ce soir de cette université, sachez que la voix de cette université ne mourra point et sera toujours bien haute, car il s'agit de la voix des savoirs, de la culture humaniste et de l'Amour qui ne tarit point. » Excellences, Chers Invités d'honneur, chers Amis, ce fut un témoignage ; désormais c'est un testament gravé dans nos esprits et nos cœurs au service de la mission de diplômer notre jeunesse pour le rayonnement du Liban de toujours.